

L'inscription à la médiathèque municipale est devenue gratuite

Depuis le 1er janvier 2021, l'inscription à la médiathèque municipale Elsa Triolet est devenue gratuite pour les Villeparisiens. La décision a été votée en Conseil municipal en décembre 2020.



Cette volonté municipale vise à élargir l'accès du public à la lecture, et à assurer l'égalité de tous devant la culture. C'est ce qui semble en tout cas advenir dans des communes ayant déjà opté pour cette gratuité, notamment concernant les adultes.

« Les services de la médiathèque doivent être accessibles à tous », a estimé Christine Ginguené, maire-adjointe à la Culture lors de ce Conseil municipal. « La tarification peut représenter un obstacle pour ceux qui se sentent éloignés des activités culturelles ou qui sont fragiles économiquement. » Il a été constaté que le coût pouvait représenter un frein. Jusqu'ici, l'accès au bâtiment et la consultation sur place des documents étaient libres, mais pas le prêt ni l'accès aux récents ateliers numériques. Cela change, accompagnant l'ouverture en novembre 2020 d'un Espace dédié à ces activités high-tech. La médiathèque organise également toute l'année des animations (concerts, spectacles, rencontres littéraires, contes).

High-tech et navette

Pour répondre aux besoins de la population, l'offre (papier ou numérique) a été étendue. La médiathèque partage le catalogue de 13 bibliothèques du réseau de l'agglomération Roissy Pays de France. Un réseau voué à encore s'élargir au printemps. Depuis octobre 2019, un système de navette permet d'emprunter les documents disponibles dans les autres structures. Cette navette passe à Villeparisis le mardi et le vendredi.

Les usagers de la commune peuvent bénéficier par ailleurs d'un accès aux ressources en ligne du Département (cours de langues, e-books, plus de 6 500 films, aide à la formation). La médiathèque de Seine-et-Marne complète ce travail collaboratif en prêtant des ouvrages, des expositions, des malles numériques et du matériel d'animation.

